



ASSOCIATION DES CHIMISTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

JUILLET 2016

104^{ème} Année

Chronique 826



2016 : année de transition

Siège de l'association:
ACIT

Maison du Textile
37-39 rue de Neuilly
92110 Clichy
Tél : 06 40 95 01 21

Merci d'envoyer le
courrier à cette adresse
en précisant s'il
concerne :

Francis MARTIN
Président

Anne PERWUELZ
Vice-président

Georges ROOS
Secrétaire du CA

Didier SALINGUE
Trésorier

Alain CHANOIS
Trésorier Adjoint

*Une offre ou une
demande d'emploi*

Chères Amies, Chers Amis,

Comme annoncé précédemment, 2016 est une année de réflexion et de décision pour l'avenir de notre Association, mais aussi une année de transition.



Au vu des derniers bilans financiers de l'ACIT, nous devons modifier notre organisation et alléger fortement nos frais administratifs. Pour cela, nous avons dû nous séparer de Marie Angèle DURAND, qui a été la secrétaire de l'ACIT durant ces 20 dernières années. Nous la remercions à nouveau pour son travail et son implication au sein de notre équipe. Marie Angèle était salariée de l'ADSOL, et elle partageait son temps entre l'ACIT & l'ADSOL.

Nous avons donc procédé à une rupture du contrat « de fait » avec l'ADSOL pour la mise à disposition d'un secrétariat à temps partiel et d'une assistance comptable.

Désormais, les tâches administratives sont exécutées bénévolement par des membres de l'ACIT :

le secrétariat administratif est assuré par Nicole BARBIEUX :

Nouveau n° secrétariat : 06 40 95 01 21

mail : assoacit@free.fr

L'adresse postale reste inchangée : ACIT - Association des Chimistes de
l'Industrie Textile 37-39 rue de Neuilly 92110 CLICHY

site www.asso-acit.fr

la comptabilité est assurée par Didier SALINGUE, aidé par Yvette GRUMIAUX.

Cette nouvelle organisation se mettant en place, nous travaillons maintenant à une prochaine Journée Technique, en espérant que le programme que nous préparons vous verra venir nombreux à cette journée, jeunes Textiliens & Textiliens confirmés.

A la veille de cette période d'été, nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées & reposantes.

APPEL DE COTISATION 2016

**N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION POUR L'ANNEE 2016 ET POUR LES
« RETARDATAIRES », CELLE DE 2015 (voir dernière page de la présente chronique)**

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 13 janvier 2016 à CLICHY



Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Francis MARTIN le 13 JANVIER 2016 à 14 h 30 dans les locaux de la Fédération de la Maille à Clichy.

Présents : *MMES BARBIEUX PERWUELZ, SFAR - MM. CHANOIS, GALLET, KNECHT, MARTIN, ROOS, SALINGUE*

Excusés : - *MM. HAZARD, VIALIER*

Absents: *MM. GIBIER, MARTY, TREZAIN*

Assiste également à la réunion : *Marie-Angèle DURAND*

Le Président Francis MARTIN accueille les administrateurs et ouvre la séance à 14h20 en remettant officiellement à Anne PERWUELZ la médaille SACK pour son implication dans l'administration de l'ACIT au sein de l'IFATCC

Il propose ensuite d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 15 octobre 2015

Concernant le Rapport Financier, la rédaction revue et corrigée est la suivante :

Les résultats 2014 font apparaître un bénéfice d'exploitation de **4 418,82 €** résultant de :

- refacturation de l'ADSOL pour les frais de secrétariat, ramenée à 8 073,00 €, - **c'était déjà**

le cas en 2013 - contre 14 352,00 **en 2012**,

- produits exceptionnels pour un total de 14 244,00 € (dévolution Sud-est, Est et Ouest)

A noter : Pour les résultats 2014, les frais de secrétariat sont les mêmes en 2013 & 2014. La baisse a eu lieu de **2012 à 2013**. Notre bénéfice vient des produits exceptionnels

2 – Point ADSOL

Les comptes de l'ADSOL ne sont pas arrêtés à ce jour, en conséquence, il n'est pas possible pour l'ADSOL, de proposer un nouveau montant de la participation de l'ACIT aux frais administratifs pour 2016.

La proposition sera, néanmoins faite dès que possible ;

3 – IFATCC

IFATCC rassemble l'ensemble des Associations de Chimistes des Pays Européens

Anne PERWUELZ, résume les aspects évoqués lors de la réunion du bureau de l'IFATCC qui s'est déroulée à BERGAME, le 15 novembre 2015, dans le cadre de l'ITMA de Milan

◆ Prochain congrès

Le prochain Congrès IFATCC aura lieu à TARDUBICE en Tchéquie, du 13 au 16 Juin 2016, sur le thème : « Traditions et High Tech - Clés pour les marchés textiles »

Il est encore possible de postuler pour présenter un exposé un poster ou être sponsor

◆ Prix étudiants

Une bourse est proposée pour les jeunes de moins de 35 ans proposant une présentation.

Chaque Pays peut proposer deux étudiants pour postuler.

Cette possibilité est ouverte aux jeunes ingénieurs français de nos entreprises ; il reste à les sélectionner

◆ Trésorier

L'actuel trésorier, François LITTY, abandonne son poste en 2017 ; un administrateur allemand a postulé.

◆ Evolution

Pour améliorer les relations entre les associations nationales, il a été proposé de rédiger, chaque année, un article informatif sur la vie des différentes associations membres

Le conseil d'administration désigne Anne PERWUELZ come rédacteur délégué de l'ACIT

◆ Journées IFATCC

Reprise d'une ancienne pratique qui avait été abandonnée : les journées IFATCC, à destination des jeunes, avec formations et visites d'usines

◆ Congrès 2019

Anne PERWUELZ a confirmé la candidature possible de la France pour organiser le congrès de 2019. Dès le congrès de 2016, le Président de l'ACIT serait nommé Vice-président de IFATCC

4 – Journée technique du 07 avril 2016 et Assemblée Générale 2016

Compte tenu d'interventions lors du Colloque « changer de mode pour le climat », organisé le 7 décembre 2015 en marge de COM 21, sur des thèmes proches ou identiques , il apparaît raisonnable de ne pas « réaliser » la journée technique initialement programmée en novembre 2015 et reportée en Avril 2016.

Toutefois, faut-il, pour autant renoncer à notre journée technique en 2016 ?

Non répond le CA, mais sur un thème nouveau et dans le courant du dernier trimestre 2016, en le réalisant sur Paris.

La commission technique* est maintenue avec comme première mission de définir le thème et les interventions, prochaine réunion le 25 février 2016.

* Anne PERWUELZ, Karine SFAR, Jean-Pierre GALLET, Alain CHANOIS, Francis MARTIN

5 – Point sur l'action envers les étudiants

Le conseil a examiné le document mis au point par Jean-Pierre GALLET, dont le but est de sensibiliser les étudiants qui pourraient être intéressés d'adhérer à l'ACIT.

Il consiste en un diaporama qui sera commenté sur différents sites, par des membres de l'ACIT et présentant les avantages de l'adhésion à l'ACIT.

La rédaction définitive est disponible

6 - Sections régionales

SECTION NORD/BELGIQUE

COMMENTAIRE DE DIDIER SALINGUE :

- 05 novembre 2015 : Caudry

Au programme :

- Entreprise SOPHIE HALETTE,

- Déjeuner,

- Entreprise LA CAUDRESIENNE.

Vingt-quatre étudiants de différentes écoles régionales, ENSAIT, HEI, IUT, ont participé à ces visites et ont manifesté leur intérêt.

7 – Admissions-Démissions

7.1: Admissions

Pas d'admission ; toutefois, 120 étudiants de L'ENSAIT et ITECH ont été inscrits en qualité de sympathisants et ont souhaité bénéficier de l'option membre gratuit :

7.2 : Démissions

Alain KNECHT : Actuellement Trésorier de L'ACIT

Michel TETU : section Nord & Belgique

8 – Questions diverses

Point sur les adhésions :

123 adhérents

109 à jour de leur cotisation

Rentrées 4 325,00 Euros

Actuellement nos réserves, d'un montant de 8 472,51 Euros sont placées en SICAV, dont le rendement actuel est proche de 0%

La suggestion est de placer cette somme sur un livret A associatif, dont le rendement est, actuellement, de 0,75 %, avec tendance à chuter à 0,5%.

Toutefois, il y a lieu d'apprécier le coût d'un tel transfert avant toute décision.

9 – Prochaine Réunion

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 25 février 2016, à 10h30, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY, sous la présidence de Francis MARTIN.

Le président lève la séance à 17h45

Le 13 janvier 2016

Le secrétaire du CA Georges ROOS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 04 avril 2016 à CLICHY

Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Francis MARTIN le 4 avril 2016 à 10h 30 dans les locaux de la Fédération de la Maille à Clichy.

Présents : *MMES BARBIEUX , SFAR - MM. CHANOIS, GALLET, MARTIN, ROOS, SALINGUE*

Excusés : *MME PERWUELZ- MM. HAZARD, VIALLIER*

Absents: *MM. GIBIER, MARTY, TREZAIN*

Le Président Francis MARTIN accueille les administrateurs et ouvre la séance à 10h45 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 janvier 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité des présents.

2 – Compte rendu de la Réunion du 25 février 2016

Le principe de la suppression des prestations administratives et comptables, source de charges incompatibles avec la situation financière de l'association (déficit chronique), a été abordé et retenu : rupture du contrat « de fait » avec l'ADSOL pour les prestations concernées.

Le conseil d'administration entérine, à l'unanimité des présents, la suppression de la prestation de l'ADSOL.

La décision sera validée par un courrier du Président de l'ACIT à l'ADSOL.

Les détails de fin de prestation seront confirmés par un courrier de l'ADSOL à l'ACIT.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration donne mandat au Président pour finaliser les modalités de la fin de prestation

3 – Actions vers les jeunes

Le but est de rajeunir et augmenter les effectifs et notamment, d'intéresser les étudiants, unique source de rajeunissement !

Idée : Essayer d'installer des groupes d'animation en région, avec 2 anciens ACIT + 1 étudiant □□

Présentation, dans les différentes écoles cibles, du diaporama réalisé par Jean-Pierre GALLET sur l'intérêt de l'ACIT

Ecoles cibles	Présentation
ITECH - LYON	OK
La FABRIQUE - PARIS	A prévoir
ENSAAD – PARIS	A prévoir
ENSAIT – ROUBAIX	Partiel
HEI – LILLE	A prévoir
IUT – VILLENEUVE d'ASCQ	A prévoir
ENSISA – MULHOUSE	A prévoir
ISTA – MULHOUSE	A prévoir

4 – Journée technique et Assemblée Générale 2016

Rappel : la journée technique, initialement programmée en novembre 2015, avait, dans un premier temps, été reportée en Avril 2016, toutefois elle n'a pas pu, à ce jour, être organisée, mais reste envisagée dans le courant du dernier trimestre 2016, en la réalisant sur Paris.

La commission technique composée de Anne PERWUELZ, Karine SFAR, Jean-Pierre GALLET, Alain CHANOIS, Francis MARTIN, auxquels viendront s'ajouter Nicole BARBIEUX, Didier SALINGUE et Georges ROOS, se réunira le mercredi 08 juin 2016, pour définir les thèmes généraux et particuliers du programme.

La date retenue pour la prochaine Assemblée Générale de notre association est le mercredi 08 juin 2016, à la Maison du Textile.

La date retenue pour la journée technique est le jeudi 17 novembre 2016, sur PARIS.

5 – Sections régionales

SECTION NORD/BELGIQUE

COMMENTAIRE DE DIDIER SALINGUE :

- **22 janvier 2016 : vœux du Président aux membres du bureau**

- **10 mars 2016 : Sortie à DUNKERQUE**

- Au programme :

- Visite du centre e-Learning, dont l'orientation est « la ville durable »,
- Déjeuner,
- Visite du Planétarium de CAPPELLE (banlieue de dunkerque).

- *Visites envisagées :*

- **30 avril 2016 : La mine**

- Matin : visite du site du RIEULAY

- Après-midi : Musée de LEWARDE

- **9 juin 2016 : BRUXELLES**

- Matin : Nouveau Musée du rail

- Après-midi : Parc Floral

6 – Admissions-Démissions

6.1: Admissions

Aucune admission.

6.2 : Démissions

Jacques BEZ : Section Sud-est

Marion GAGNIOUD : Section Sud-est

Aurélie OERTEL : Section EST

Elisabeth ROULLIER : Section Sud-est

Xavier JOPPIN : Section Nord & Belgique

Alexandra CIERZNIAK : Section Nord & Belgique

Jean-Marie CHOLLEY : Section EST

7 – Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a revu la composition et les rôles des administrateurs composant le Bureau :

Président Francis MARTIN

Vice-présidente Anne PERWUELZ

Secrétaire général Georges ROOS

Trésorier Didier SALINGUE

Trésorier-adjoint Alain CHANOIS

Secrétaire administrative Marie-Angèle DURAND

8 – Questions diverses

Point sur les adhésions :

114 adhérents

54 à jour de leur cotisation

Rentrées 2580,00 Euros

Administrateurs absents aux réunions du conseil d'administration :

Conformément à une précédente décision du Conseil d'administration, l'absence répétée d'un administrateur aux réunions, peut entraîner son exclusion du Conseil.

Trois administrateurs sont concernés et seront destinataires d'un courrier du Président afin de connaître leurs intentions.

9 – Prochaine Réunion

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 8 juin 2016, à 10h30, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY, sous la présidence de Francis MARTIN.

Le président lève la séance à 14h15

Le 05 avril 2016

Le secrétaire du CA Georges ROOS

SECTIONS REGIONALES

Section NORD / BELGIQUE : [Dunkerque le jeudi 10 mars 2016](#)

Le CR détaillé est disponible sur le site www.asso-acit.fr ou sur demande au 06 40 95 01 21

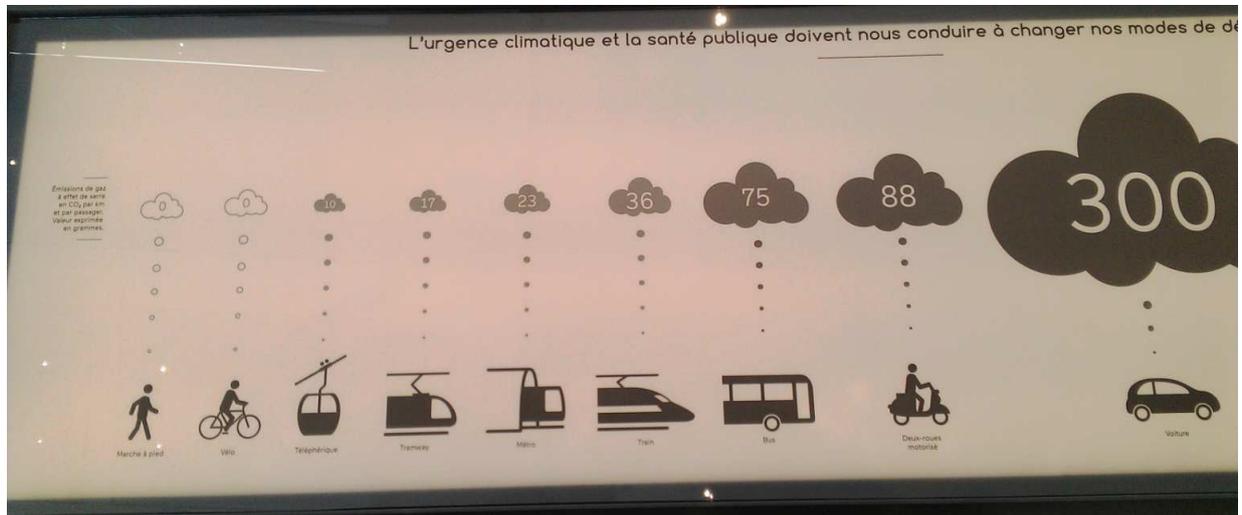
17 de nos membres ont participé à cette journée

D'abord visite du « Learning Center » de Dunkerque - sur le thème de « **La Ville Durable** »

Les « Learning centers » sont une forme moderne des bibliothèques. Ils s'en distinguent essentiellement par le fait qu'ils ne traitent que d'un sujet (ici, **La Ville Durable**) mais y associent tous les savoirs passés, présents et futurs sur le dit sujet, en combinant toutes les formes d'accès à l'information (du livre classique aux moyens informatiques les plus modernes) et en organisant **exposition permanente** et **expositions temporaires** et **rencontres** entre grand public et spécialistes de tous horizons toujours sur ce même thème. Le Conseil départemental a créé au total 4 Learning centres dans le Nord



Des panneaux masqués permettent d'évaluer nos connaissances... D'autres, de retrouver les paysages de notre enfance, de réfléchir à nos modes de vie actuels et à la contribution plus ou moins grande que nous pourrions apporter à nos contemporains



restauration au casino de DUNKERQUE:



Palais de la Science et de l'Univers à Capelle la Grande

Avec ses 4000 m² consacrés aux sciences de la vie, de la terre et de l'univers, c'est dans un long voyage dans le temps, depuis le Big Bang jusqu'à nos jours que nous nous trouvons embarqués

La tête « dans le étoiles », le programme nous conduit vers l'estaminet « Les Orgues » d'Herzelee pour une tartine et une bière tout en écoutant les orgues (et pour certains danser...)

Section Nord / Belgique (suite) : [Marchiennes – Lewarde le samedi 30 avril 2016](#)

Le CR détaillé est disponible sur le site www.asso-acit.fr ou sur demande au 06 40 95 01 21

16 de nos membres ont participé à cette journée

) **L'abbaye bénédictine de Marchiennes** : fondée vers 630 par ADALBAUD, Comte de Douai et seigneur de la cour du roi Dagobert, elle recèle encore des vestiges témoignant de ce riche passé, notamment :

- la porte d'entrée principale de l'abbaye de style classique (1748) qui abrite désormais l'hôtel de ville et le musée d'histoire locale
- un colombier monumental (1754), 2ème porte d'entrée de l'abbaye, qui permettait aux religieux d'accéder aux champs et à la forêt
- l'ancienne brasserie Dufour, témoin majeur de l'activité des moines sur le territoire
- le presbytère, une partie du logis abbatial et quelques bâtiments de ferme.



2) **Le musée d'histoire** : Situé dans les anciennes prisons du bailliage, vous découvrirez le riche passé abbatial de la ville et bien d'autres thèmes de la Préhistoire aux Temps Modernes, et les sinistres cachots !, des œuvres d'artistes, les découvertes de fouilles de la période Gallo-Romaine, le siège de 1712, les massacres de 1793, l'aventure des frères Corbineau, le passé industriel avec la mine et la verrerie, le plan relief de la ville telle qu'elle était en 1791, les métiers et les jeux d'autrefois.

Et après nous être restauré

3) Centre Historique Minier de LEWARDE



Le Centre historique minier est un musée certifié Label musée de France. Il propose la **visite des installations d'une ancienne fosse typique du XXe siècle, ainsi que des galeries reconstituées** présentant l'évolution de l'extraction, des premières fosses jusqu'aux chantiers modernes des années 1980. En parallèle, le musée est un lieu de culture et s'ouvre régulièrement à des domaines connexes à la mine et à des tournages.

Nous avons eu ensuite le privilège d'écouter un des derniers mineurs nous raconter pendant presque 1 heure, ce qu'était vraiment la vie du mineur et de sa famille.

Section Nord / Belgique (suite) : Bruxelles, vendredi 10 Juin 2016

Le CR détaillé est disponible sur le site www.asso-acit.fr ou sur demande au 06 40 95 01 21

24 de nos membres ont participé à cette journée

TRAIN WORLD

Le musée de la Société nationale des chemins de fer belges situé à Schaerbeek, en région de Bruxelles-Capitale, ouvert depuis 5 mois.



www.trainworld.be/fr

Train World rassemble les pièces les plus précieuses du patrimoine ferroviaire belge. Le musée du train a collecté son patrimoine à travers tout le pays. Ainsi, 22 exemplaires de locomotives et matériel roulant, 1.250 objets et 64 projections sont désormais exposés en les murs de la gare de Schaerbeek et de son extension de 8000 m².

Après nous être restauré :

Le Jardin botanique de Meise,

anciennement Jardin botanique national de Belgique, situé dans la commune de Meise, à une dizaine de kilomètres du centre de Bruxelles, est l'un des plus grands jardins de plantes dans le monde. Il est installé dans le domaine du château de Bouchout, d'une étendue de 92 hectares conservant plus de 18.000 espèces de plantes. C'est en petit train que nous gagnons le "Palais des Plantes" formé de 13 grandes serres. Un monde du vivant nous accueille dans ces serres réparties par climats.



C'est avec une petite soif que nous rejoignons la taverne pour la dégustation traditionnelle de la "Grimbergen" goûteuse et bien fraîche

ACTUALITES REGLEMENTAIRES

Xavier GUEANT - *Responsable Juridique* -

La Fédération - Expertise Textile - mail : xgueant@la-federation.com

Liste candidate à autorisation : Ajout d'une nouvelle substance

Le 20 juin dernier, une nouvelle substance a été intégrée par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) dans la liste des substances candidates à autorisation. Il s'agit du Benzo[def]chrysene (Benzo[a]pyrene).

Nous vous rappelons que depuis cette date, toute entreprise a l'obligation de savoir si les articles qu'elle vend et/ou distribue comportent cette substance à une concentration supérieure à 0,1% masse/masse, afin de fournir l'information au destinataire de l'article ou au consommateur qui le demande (article 33 du règlement REACH).

L'entreprise devra également se préparer à une éventuelle notification pour cette substance, à compter du 20 décembre 2016. Cet ajout porte à 169 le nombre total de substances candidates à autorisation, dont la liste complète est disponible à l'adresse suivante : <http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

Cette substance est un HAP (Hydrocarbure Aromatique Polycyclique), qui est déjà couvert par la restriction n° 50 de l'annexe XVII du Règlement REACH. Cette restriction s'applique aux articles dont l'un des composants est en caoutchouc ou en matière plastique, entrant en contact direct avec la peau humaine. Sont donc concernés les vêtements, les chaussures, les gants, les bracelets de montres, les jouets, les articles de puériculture... Les entreprises du textile-habillement avaient donc généralement déjà intégré cette substance dans leurs cahiers des charges toxicologiques.

REACH - Annexe XVII : Plomb

Depuis le 1er juin 2016, les articles fournis au grand public et mis sur le marché européen doivent respecter la nouvelle version de la restriction sur le plomb définie à l'annexe XVII du Règlement REACH.

Cette restriction avait été amendée par un Règlement publié au Journal officiel le 23 avril 2015 (2015/628). Elle concerne les articles dont la concentration en plomb est égale ou supérieure à 0,05% en poids et dont la totalité ou une partie peuvent, dans des conditions normales et raisonnablement prévisibles d'utilisation, être mis en bouche par les enfants.

Cette disposition manquant de clarté, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié (en mai 2016) un guide à destination des producteurs, importateurs et distributeurs concernant les produits pouvant contenir du plomb et plus précisément les produits à destination des enfants. Son objectif est d'assurer, entre autres, une interprétation commune de la restriction sur le plomb.

D'après le guide, la restriction concerne les objets que les enfants de 6 à 36 mois pourraient mettre dans la bouche dans des conditions normales et prévisibles. Pour être concernés par la restriction, les objets doivent :

- Etre distribués auprès du grand public
- Contenir au moins 0,05% de plomb
- Pouvoir être placés dans la bouche par des petits enfants dans des conditions normales et prévisibles
- Ne pas être concernés par une dérogation

Le guide précise que par « placer dans la bouche », il entend porté à la bouche, gardé dans la bouche de façon à être sucé et mâchouillé. Et il ajoute que les « conditions normales et prévisibles » sont les conditions associées à la fonction principale du produit et qui peuvent être anticipées du fait de l'apparence de ce dernier.

Enfin le guide fait une liste non-exhaustive des articles soumis à la restriction et de ceux qui ne le sont pas. Vous pouvez télécharger l'intégralité de ce guide en suivant ce lien :

https://echa.europa.eu/documents/10162/13563/lead_guideline_information_en.pdf



Composition des Bureaux des différentes Sections Régionales

1* Section Nord/Belgique :

Président : Didier SALINGUE

Trésorier : Bernard EECKHOUT

Secrétaire : Nicole BARBIEUX

91 rue Marx Dormoy - 59113 SECLIN

Mail : nicolebarbieux@free.fr

3* Section Alsace / Est :

Président : Francis MARTIN

Vice Président : Jean-Pierre HUS

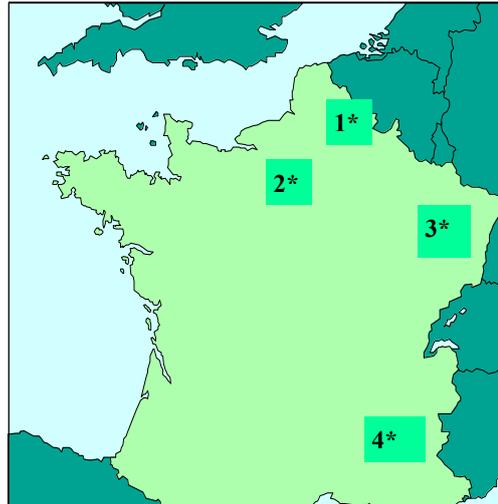
Trésorier : Pierre VIALIER

Secrétariat : Michel HUET

IFTH – Dr EST – 25 rue Alfred Werner
– 68059 Mulhouse cedex 2

Tél : 03 89 42 74 08

Fax : 03 89 42 91 15



2* Section Paris/Ile de France :

Président : Michel-Alain MARTY

50 chemin de Montval à la Montagne

78160 MARLY

Tél : 01 39 16 17 36

Mail : marty.conseil@orange.fr

4* Section Sud/Est : *Président* : M. Alain CHANOIS

Trésorier : Hubert OLRÉY

Tél : 01 47 56 60 27

APPEL DE COTISATION 2016

Le Conseil d'Administration invite les sociétaires de l'ACIT à bien vouloir régler leur cotisation 2016 et **éventuellement** -pour les personnes retardataires- celle de 2015. Le paiement peut être effectué par chèque bancaire à l'ACIT - 37 rue de Neuilly - 92110 Clichy.

Les adhérents belges peuvent régler leur cotisation de la façon suivante :

⇒ Par virement : Crédit du Nord - Agence Paris - N°compte courant : 30076 02352 600365 002 00 51

IBAN : FR76 3007 6023 5260 0365 0020 051

BIC : NORDFRPP

⇒ Pour les habitants hors de la zone euro, il est conseillé de verser le montant de la cotisation par virement, sans frais, au compte de l'ACIT, ou mieux, de remettre le montant de la cotisation en argent liquide entre les mains d'un responsable de l'ACIT. En effet, un chèque ou un virement, même exprimé en euros, tiré sur une banque à l'étranger donne lieu au moment de l'encaissement à des frais importants.

Nom.....Prénom.....

Adresse :

Code Postal : Ville :Pays :

Membre actif : 60 €

Collectivités du domaine : 180 €

Retraités et –de 30 ans : 30 €

Libeller le chèque à l'ordre de l'ACIT et l'adresser à : ACIT, Maison du Textile, 37-39 rue de Neuilly, 92110 Clichy

Tél.06 40 95 01 21 Site web : www.asso-acit.fr — Email : assoacit@free.fr